

La Voie à Suivre

Behar

676

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
Tel.: +331 48 03 53 89 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



10 Iyar 5771 - 14 Mai 2011

Rabbi David Pinto Chlita

Quel rapport y a-t-il entre la Chemita et le mont Sinaï ?

Sur le verset « Hachem parla à Moché au mont Sinaï en disant », Rachi demande : « Quel rapport y a-t-il entre la chemita et le mont Sinaï ? Toutes les mitsvot ont été données au Sinaï ! Mais cela vient nous enseigner que de même que tous les grands principes et tous les détails de la chemita ont été donnés au Sinaï, tous les grands principes et tous les détails de toutes les mitsvot ont été donnés au Sinaï. »

Apparemment, cela ne répond pas à sa question. Pourquoi la Torah a-t-elle écrit cela justement pour le passage qui traite de la chemita, et non un autre, dont on aurait également pu apprendre que le détail des mitsvot a été donné au Sinaï ?

Je voudrais l'expliquer en commençant par citer le Midrach suivant (Be-midbar Rabba 13, 3) : « Les monts Tabor et Carmel sont venus de l'autre bout du monde en se vantant d'être hauts, si bien que le Saint béni soit-Il donnerait certainement la Torah sur eux. Mais Lui ne l'a donnée que sur le mont Sinaï, parce qu'il s'était abaissé en s'estimant petit. » Quand les bnei Israël ont vu que le Saint béni soit-Il ne donnait pas la Torah sur ceux qui s'étaient vantés, ils ont fait un raisonnement a fortiori : si une montagne, qui n'est qu'un amas de terre, s'est abaissée devant le Saint béni soit-Il, nous, qui avons reçu l'ordre d'être humbles, devons à plus forte raison nous comporter avec discrétion. Immédiatement, ils se sont inclinés devant D., ainsi qu'il est dit (Chemot 19, 17) : « Ils se tinrent en-dessous de la montagne », c'est-à-dire qu'ils se sont comportés avec encore plus d'humilité que la montagne.

Du fait qu'ils s'étaient conduits de cette façon, ils sont devenus dignes de recevoir la Torah, car les paroles de Torah ne peuvent subsister que chez celui qui est humble (Ta'anit 7a). Comme ils s'étaient conduits avec humilité, ils se sont trouvés dans une profonde unité, ainsi qu'il est dit (Chemot 19, 2) : « Israël campa là en face de la montagne », verset sur lequel nos Sages expliquent (Mekhilta) que tous avaient un seul cœur ; avant d'arriver au Sinaï il n'y avait pas d'unité, mais quand ils sont arrivés au Sinaï ils ont appris de lui l'humilité et l'unité. Et comme toute la raison de la séparation entre les bnei Israël était l'orgueil qu'ils éprouvaient les uns vis-à-vis des autres, au moment où tous se sont trouvés égaux, ils ont de nouveau été unis.

On trouve également le sujet de l'unité entre les hommes dans le passage sur la chemita, où il est dit : « Tu travailleras pendant six années, et la septième année est un Chabbat de chômage. » La Torah impose à quiconque possède un champ de le laisser ouvert à tous pendant la septième année. Elle nous enseigne par là l'humilité et l'amour gratuit, car pendant la septième année quiconque possède un champ l'ouvre devant tout juif, qu'il l'aime ou non, et tout le monde a le droit d'y faire ce qu'il lui plaît sans qu'on puisse l'en empêcher. C'est pourquoi c'est à propos de cette mitsva que la Torah nous a révélé que tous les moindres détails de n'importe quelle mitsva ont été donnés au Sinaï. Comme nous apprenons de ce passage quelque chose qui concerne toute la Torah, à savoir que les détails de toutes les mitsvot ont été donnés au Sinaï, il s'ensuit que la Torah entière dépend de ce passage, dans tous ses principes essentiels. Non seulement cela, mais la Torah toute entière repose sur le principe de l'unité et de l'amour mutuel. C'est ce qu'Hillel a dit au non-juif qui voulait se convertir, et qui lui demandait de lui enseigner la Torah pendant qu'il se tenait sur un pied. Il l'a converti et lui a dit : « Ce qui t'est désagréable, ne le fais pas à autrui, c'est là toute la Torah, et le reste n'est qu'un commentaire, va et pratique. »

Douze mille paires

Qui est pour nous plus grand que Rabbi Akiva, qui a enseigné (Torat Cohanim Kedochim 4, 12) : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même – c'est un grand principe de la Torah » ? Et on dit de Rabbi Akiva (Yébamot 62b) qu'il avait douze mille paires de disciples et que tous sont morts en une seule période, parce qu'ils ne se conduisaient pas respectueusement les uns envers les autres. Apparemment c'est difficile à comprendre. S'ils ne se manifestaient pas de respect, comment peut-on les appeler des disciples de Rabbi Akiva, puisqu'ils n'ont pas écouté l'enseignement de leur maître selon lequel « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » est un grand principe de la Torah ? Il faut également comprendre pourquoi on dit qu'ils étaient « douze mille paires », au lieu de vingt-quatre mille disciples ! Il semble que les disciples de Rabbi Akiva n'aient pas interprété correctement son enseignement et qu'ils aient pensé que lorsque la Torah dit « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », il s'agissait d'un prochain au singulier et non de « tous les prochains » au pluriel. C'est pourquoi ils ne manifestaient de respect qu'à un seul autre disciple, et non à tous les autres, si bien que les Sages les ont désignés comme étant « douze mille paires ». Chacun n'avait lié amitié qu'avec un seul autre élève de la yéchiva et ne manifestait du respect qu'envers celui-là, donc deux élèves formaient une paire, et parce qu'il n'y avait pas d'unité entre eux tous, ils ont subi un terrible châtement et sont tous morts en un même laps de temps entre Pessa'h et Chavouot, car là où il n'y a pas d'unité, tout malheur peut arriver.

Réfléchissons à la grandeur de l'unité. Voici comment la michna Bikourim décrit la cérémonie de l'apport des prémices au Temple : « Tous les villages de la région se rassemblaient dans une ville qui représentait la région, ils dormaient dans les rues de cette ville sans rentrer dans les maisons, et on jouait de la flute devant eux jusqu'à ce qu'ils arrivent au mont du Temple. Les riches apportaient leurs prémices dans des ustensiles d'argent et d'or, et les pauvres les apportaient dans des paniers de tiges de saule tressées. »

La Torah a voulu mettre sur un pied d'égalité le riche qui apporte son offrande dans des ustensiles d'or et d'argent et le pauvre qui apporte sa maigre offrande dans des paniers de tiges de saule tressées, c'est pourquoi tout le monde dormait dans les rues de la ville sans rentrer dans les maisons, parce que lorsqu'ils se tenaient devant le Roi des rois, tous étaient égaux devant Lui. C'est pourquoi il est dit (Iyov 34, 19) qu'Il « ne prend pas parti pour les grands, et ne favorise pas le riche contre le pauvre, car ils sont tous l'œuvre de Sa main. »

Et on jouait de la flute devant eux, le mot flute ('halil) évoquant le mot « 'halal » (creux). Quiconque venait à Jérusalem apporter les bikourim devait se ressentir lui-même comme s'il était le plus vide de tous, et qu'il n'y avait personne de plus grand que l'autre. Tous étaient égaux, l'offrande de chacun était d'agréable odeur à D., puisqu'ils l'apportaient par amour pour Lui, et la Michna dit (Mena'hot 110, 1) : « Celui qui apporte peu est l'égal de celui qui apporte beaucoup, à condition que son cœur soit tourné vers le Ciel. »

Paris Lyon Marseille

21:05 20:45 20:35

Allumage

22:24 21:58 21:45

Fin



« Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il étranger et nouveau venu, et qu'il vive avec toi. N'accepte de sa part ni intérêt ni profit, mais crains ton Dieu, et que ton frère vive avec toi » (Vayikra 25, 35-36)

Le peuple d'Israël est saint, il a toujours observé la mitsva de se montrer généreux au-delà même de ses possibilités. Quiconque est animé d'une flamme divine fait couler l'or de sa poche pour soutenir qui que ce soit qu'il voit chanceler.

Des caisses de tsedaka et de guemilout 'hassadim ont été instituées dans toutes les communautés, et des responsables de tsedaka d'une confiance absolue ont géré des trésors pour prêter à quiconque se trouve dans le besoin de l'argent liquide pour soutenir ses affaires et le remettre sur pieds, car c'est cela l'essentiel de la mitsva, comme Rachi l'explique dans notre paracha : « Soutiens-le – ne le laisse pas tomber au point qu'il lui sera difficile de se relever, mais soutiens-le au moment où il chancelle. A quoi est-ce que cela ressemble ? a une charge qui se trouve sur un âne : tant qu'elle est sur l'âne, une personne peut l'attraper et la soutenir. Mais quand elle est tombée par terre, cinq personnes n'arrivent plus à la relever... »

On raconte sur le gaon Rabbi Chemouël Strachon zatsal, connu pour son ouvrage « Hagahot HaRachach » sur les Michnayot et le Talmud, qui faisait partie des grands de la Torah à Vilna il y a une centaine d'années, qu'outre le fait qu'il était brillant dans tous les domaines de la Torah, il était connu pour sa participation active à tous les besoins de la communauté. Entre autres, il avait une caisse de prêt pour les nécessiteux, qu'il gérait méticuleusement, par crainte de voir le capital s'effriter avec le temps.

Un jour, un juif simple fit un emprunt de cent roubles à cette caisse, à la condition qu'il le rembourserait dans les quatre mois. Lorsque l'échéance arriva, l'emprunteur se rendit chez Rabbi Chemouël, et comme il ne le trouva pas chez lui, il alla au beit hamidrach, où il avait l'habitude d'étudier.

Lorsque l'homme rentra au beit hamidrach, le Rachach était assis, entièrement plongé dans la Guemara qui se trouvait devant lui, sans faire attention aux allées et venues. L'emprunteur s'approcha de lui et posa devant lui sur la Guemara un billet de cent roubles, en lui disant que c'était le remboursement de sa dette.

Rabbi Chemouël, plongé dans son étude, hocha la tête. L'homme prit cela pour un signe que tout était parfait. Mais la vérité était que Rabbi Chemouël se trouvait totalement immergé dans les profondeurs de la halakha, si bien qu'il n'avait perçu la présence ni du billet ni de l'homme. Quand il termina son étude il ferma la Guemara, et le billet resta à l'intérieur. Il remit le livre dans la bibliothèque et rentra chez lui.

Le Rachach avait l'habitude de vérifier tous les jours la liste des emprunteurs pour voir si un prêt arrivait à échéance. C'est ce qu'il fit une fois rentré chez lui, et il s'aperçut qu'un prêt de cent roubles n'avait pas encore été remboursé. Il attendit quelques semaines supplémentaires, puis à la fin de cette période, il envoya quelqu'un chez cet homme pour demander le remboursement du prêt.

L'emprunteur ne tarda pas à se présenter, en disant qu'il avait déjà remboursé quand le Rav était au beit hamidrach. Rabbi Chemouël, qui n'avait pas le moindre souvenir de ce remboursement, pensa qu'il avait affaire à un menteur, et craignant un vol de l'argent du public, il convoqua l'homme en din Torah.

La rumeur selon laquelle il y avait un refus de rembourser fit instantanément le tour de la ville, et tout le monde demandait comment il était possible que ce juif n'ait pas honte de mentir. Non seulement cela, mais il rendait le mal pour le bien. Plus la chose se répandait parmi les habitants de la ville, plus l'angoisse et la honte infligées à cet homme et à sa famille grandissaient. On en arriva au point où son fils, qui avait honte de ce qu'avait fait son père, fut obligé de quitter Vilna, de peur que le « crime » de son père ne rejaillisse sur lui.

Un beau jour, Rabbi Chemouël dut consulter la Guemara dans laquelle il étudiait quand l'emprunteur était venu le rembourser. Quand il l'ouvrit, il trouva tout à coup le billet de cent roubles que ce juif lui avait donné...

Un sentiment de culpabilité terrible étreignit le Rachach, pour avoir causé une honte épouvantable à cet homme. Il l'envoya immédiatement chercher et lui demanda : « Dites-moi comment je pourrais vous dédommager du tort que je vous ai causé par mes soupçons ! Sera-t-il suffisant que je vous demande pardon en public, pour que tout le monde connaisse la vérité ? »

L'homme répondit : « A quoi me servira que vous me demandiez pardon, les gens ne vous croiront pas, ils penseront que tout cela a été monté pour m'éviter une trop grande honte. Comme c'est ce qu'ils croiront, je resterai un menteur à leurs yeux. De plus, même si vous me demandez pardon, de quelle utilité est-ce que cela sera pour mon fils, que la honte a fait quitter la ville ? »

Entendant cela, le gaon se plongea dans ses pensées. Tout à coup, il se tourna vers l'homme en disant : « Je vous en prie, envoyez chercher votre fils, celui qui a quitté la ville. Je vais le prendre comme mari pour ma fille. J'espère ainsi prouver à toute la ville que vous êtes totalement innocent ! »

Stupéfait, le père obéit au Rav, et quelques jours plus tard les fiançailles eurent effectivement lieu, ainsi que les « tenaïm » entre les deux beaux-pères, le Rachach et l'emprunteur. Ainsi fut effacée la tache qui s'était attachée à ce dernier, dont tout le monde connaissait désormais l'innocence et la droiture, ainsi que la grandeur du Rachach qui avait reconnu la vérité et blanchi le nom de l'emprunteur en public.

On apprend également de cette histoire deux halakhot importantes :

a) Il faut juger favorablement tout juif, car celui-ci avait remboursé la dette et pourtant on l'accusait et on le soupçonnait d'être totalement malhonnête.

b) Quiconque a causé du tort à un juif a le devoir de se faire pardonner totalement par tous les moyens et de lui rendre tout son honneur.

(« Arzei HaTorah »)

Garde Ta Langue

Résumé des principes

La Torah nous met en garde contre le fait d'accepter du lachon hara. Il s'agit de ne pas croire en soi-même que ce soit la vérité. Il n'y a pas besoin de longues explications sur la nature de celui qui le croit et de celui dont il est question, car il n'y a pratiquement pas d'opinions divergentes sur la question. En résumé, tout juif a reçu l'ordre de ne pas accepter de lachon hara sur quelque juif que ce soit, à l'exception de l'apikoros (l'impie), des délateurs et autres personnes de ce genre, qui, eux, ne font plus partie du concept de « amitekha », ton prochain.

(‘Hafets ‘Haim)

« Parce que cette année est le jubilé et doit être pour vous une chose sainte. » (25, 12)

Pourquoi le verset ci-dessus est-il juxtaposé à : « En cette année jubilaire, vous rentrerez chacun dans votre possession » ? L'auteur du « Méchekh 'Hokhma » écrit : « Ce second verset vient probablement expliciter ce qu'entraîne la sainteté de la terre lors du jubilé, à savoir qu'on ne pourra pas semer ni récolter, et que les fruits seront laissés à la portée de tous. De la sorte, chaque propriétaire aura moins de mal à rendre à son vendeur le champ qu'il avait déjà acquis et possédé. »

La Torah prend donc en considération l'existence du mauvais penchant en déclarant cette année « sans propriétaire », en interdisant de semer et de récolter et en laissant ses fruits accessibles à tous.

« Si donc tu fais une vente à ton prochain, ou si tu acquiers de sa main quelque chose » (25, 14)

Le Rambam décrit ainsi dans « Hilkhot Dé'ot » le comportement que doit adopter un homme de Torah dans son commerce :

« Son commerce se fait avec droiture et honnêteté, il nomme 'faux' ce qui est faux, et 'juste' ce qui est juste. Il est pointilleux envers lui-même dans les domaines financiers mais il est indulgent avec les autres et ne leur tient pas rigueur. Il paye immédiatement ce qu'il acquiert, ne se porte pas garant et ne s'autorise pas ce qui est interdit. Afin de pouvoir tenir parole, il ne s'engage pas dans des transactions défendues par la Torah.

Si lors d'un jugement on tranche que l'autre lui est redevable, il patiente, pardonne et lui prête en ayant pitié de lui. Il ne se lance pas dans la même activité qu'autrui et ne fait jamais souffrir qui que ce soit.

De manière générale, il devra faire partie des proies et non des prédateurs, de ceux qui sont offensés plutôt que de ceux qui blessent les autres. Le texte dit au sujet d'un homme qui se conduirait ainsi « Et il m'a dit : Tu es mon serviteur; Israël, c'est par toi que Je me couvre de gloire. » (Isaïe, 49, 3) »

« N'accepte de sa part ni intérêt ni profit, mais crains ton D., et que ton frère vive avec toi » (25, 36)

Il est écrit dans la Guemara (Baba Metsi'a 71a) au nom de Rabbi Yossi : « Rends-toi compte de l'aveuglement de ceux qui prêtent à intérêt : ils sont traités d'impies, pénètrent dans la vie privée d'autrui, amènent des témoins, un scribe muni d'une plume et d'encre, et font écrire et signer des contrats. Une telle personne fait preuve de reniement face au D. d'Israël. »

En réalité, le 'Hazon Ich a une fois demandé en quoi celui qui transgresse cet interdit était différent de tout autre pécheur, pour être défini comme « ayant renié le D. d'Israël » ?

Il a alors répondu :

« Nos Sages expliquent que la subsistance de chacun est déterminée d'un Roch Hachana à l'autre. Celui qui prête à intérêt montre par son attitude que d'après lui, la part qui lui est destinée ne peut lui parvenir comme cela a été décrété dans le Ciel mais plutôt par des chemins tortueux, en donnant de l'argent avec intérêt. De surcroît, il se lève et le confirme par un écrit

et une signature... il s'agit donc d'un reniement absolu du D. d'Israël. »

Par allusion

« Si ton frère vient à déchoir »

Les initiales du terme « Yamoukh » signifiant « vient à déchoir » (Youd, Mem, Vav, Khaf) peuvent former la phrase: « Il y en a qui sont riches sans rien avoir (Yech Mit'acher Vééin Kol) ». Ceci est une allusion au fait qu'il faut veiller et prêter attention également au pauvre qui n'a d'un homme riche que l'apparence, afin d'accomplir grâce à lui la mitsva de « Tu le soutiendras. »

[Birkat Peretz]

« Ne vous lésez point l'un l'autre »

Les dernières lettres des mots: « Ne vous lésez point (Vélo Tonou Ich Et) » forment le terme « Ichto » qui signifie « son épouse ».

Ceci vient faire allusion à ce qu'ont dit nos Sages dans la Guemara (Baba Metsi'a 59b) : « On doit toujours faire attention à ne pas causer de peine à son épouse, car ses larmes risquent rapidement d'engendrer des conséquences fâcheuses. »

A la lumière de la Paracha

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même » est un grand principe de la Torah

Nos Maîtres enseignent (Avot 5, 9) : « l'exil vient en conséquence de l'idolâtrie, de l'adultère, de l'effusion de sang et du fait de ne pas laisser la terre en friche en son temps. » Ceci est étonnant : pourquoi le texte donne-t-il une telle importance à la mitsva de chemita (repos de la terre) au point que sa transgression entraîne l'exil d'Israël ? De plus, comment placer cette faute au même niveau que les trois transgressions particulièrement graves de la Torah ?

Nos Sages déclarent (Sota 10, 2) : « On devra préférer se jeter dans une fournaise plutôt que d'humilier son prochain en public. » Ceci signifierait que l'humiliation fait partie des fautes qu'il vaut mieux se laisser tuer que de commettre. Pourtant il est dit (Sanhédrin 71a) : « dans le cas où l'on devrait choisir entre transgresser un ordre de la Torah et se faire tuer, il faudra transgresser l'ordre... sauf s'il s'agit d'idolâtrie, d'adultère ou de meurtre. » Mais il n'est pas du tout fait mention d'humiliation ! Tossefot explique cette omission par le fait que l'humiliation n'est pas une faute explicitée dans la Torah.

Le texte de la Michna a placé la chemita au même niveau que les trois fautes les plus graves afin de montrer que le manque de solidarité au sein du peuple équivaut à la transgression de ces trois fautes. En effet, laisser la terre en friche fait appel à la solidarité puisque chacun descend vers le champ et prend ce qu'il désire sans que le propriétaire s'interpose. De même que pour ces mitsvot-là on préférera se laisser tuer plutôt que de les transgresser, de même pour la mitsva « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Il nous est arrivé de longuement parler de l'extraordinaire assiduité du gaon Rabbi Yéhochoua Attia zatsal dans l'étude de la Torah en tout temps. Le gaon Rabbi Ynon Yona chelita décrit également l'ampleur de son assiduité dans l'étude. Il dit : « J'ai rencontré un jour un grand talmid 'hakham connu comme étant d'une assiduité sans pareille, qui était Roch Yéchivah d'une grande yéchivah très connue, et je lui ai demandé comment il avait acquis cette qualité. Il m'a répondu : par le mérite de quelqu'un qui ne me connais pas et avec qui je n'ai jamais parlé, le gaon Rabbi Yéhochoua Attia. Voici ce qui s'est passé :

Dans ma jeunesse, j'habitais le quartier A'hva, et par la fenêtre je regardais comment il restait assis à étudier pendant de longues heures sans interruption et sans se lever du tout. Un jour, j'ai essayé de m'asseoir en face de lui et de l'imiter, et j'ai pris sur moi (bli néder) que tant qu'il ne se lèverait pas, je ne me lèverais pas non plus. Je n'y ai pas réussi. J'ai essayé une deuxième fois, et je n'ai pas réussi non plus. Au point qu'après avoir réfléchi, j'ai décidé que j'allais commencer par m'asseoir à chaque fois sans me lever pendant dix minutes cette semaine, puis quinze minutes la semaine suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce que j'arrive à quelques heures...

Il ajouta : Sachez que je ne suis pas le seul, il y a beaucoup de gens qui sont arrivés à des niveaux élevés par le mérite de l'assiduité du Rav zatsal, et c'est à ce propos qu'il est dit : « Ceux qui auront dirigé la multitude dans le droit chemin à jamais » (Daniel).

Il n'avait pas la force

En une certaine occasion, le 'Hazon Ich a dit devant des proches : « Partout où il est écrit dans le livre « 'Hazon Ich » : 'je n'ai pas en ce moment le Rachba sous la main', ou des choses de ce genre, cela ne veut pas dire que le livre n'était pas dans ma chambre, mais tout simplement que je n'avais pas la force de me lever pour le prendre dans la bibliothèque... »

Son beau-frère, le gaon Rabbi Ya'akov Israël Kaniewsky, le « Steipler » zatsal, veillait à mettre son chapeau pour dire le birkat hamazon. En une certaine occasion, il dit à ses proches qu'on ne devait pas tirer des conclusions pratiques en matière de halakha des habitudes du 'Hazon Ich, parce qu'il était malade et faible et étudiait la Torah jusqu'à l'épuisement. Par exemple, il arrivait parfois que le 'Hazon Ich ne mette pas son chapeau pour le birkat hamazon, parce que son chapeau se trouvait à une certaine distance de sa place, et il n'avait pas la force de se lever pour aller le prendre, surtout que la Guemara n'en fait pas une obligation. Il ne faisait pas l'effort d'aller prendre son chapeau, car pendant ces minutes-là il pouvait étudier quelque chose qu'il nous aurait fallu deux heures pour assimiler !

Le Steipler a encore raconté que parfois, le 'Hazon Ich n'avait même pas la force de lire un certain commentaire de Rachi ou des Ba'alei HaTossefot dans la Guemara. Dans ces moments-là, il demandait à sa sœur la rabbanit (l'épouse du Steipler) de le lui lire, et elle le lisait avec des fautes, car elle ne comprenait pas ce qui était écrit, mais le 'Hazon Ich comprenait de quoi il s'agissait réellement.

Le service du 'kassid

On raconte sur le gaon Rabbi Israël Ya'akov Fischer zatsal que dans sa vieillesse, vers la fin de sa vie, il était cardiaque. Les poumons ne fonctionnaient pas bien non plus, et à la suite de ses difficultés respiratoires, sur l'ordre des médecins on l'avait mis sous

oxygène. Tout autre, dans cette situation, aurait été hospitalisé et alité, mais Rabbi Israël Ya'akov, malgré ses nombreuses douleurs, continuait à vivre normalement sans rien changer.

(Entre parenthèses, signalons ici qu'un jour, un médecin l'avait vu alors qu'il entraînait à l'hôpital et ne pouvait en croire ses yeux. Il avait dit : « Comment est-il possible que le Rav soit encore en vie ? D'après les connaissances médicales, il aurait dû mourir il y a trois ans... »)

Le gaon Rabbi Ya'akov Hillel chelita, Roch Yéchivah de « Ahavat Chalom », a dit lorsqu'il a fait son oraison funèbre :

« On sait parfaitement que pendant toute sa vie, Rabbi Israël Ya'akov a veillé à prier « vatikin », dans un grand mynian de son beit midrach, « Zikhron Moché ». Immédiatement après la prière, il s'installait pour donner un cours de michnayot à quelques dizaines de fidèles. A la fin du cours, il rentrait chez lui, et sur le chemin l'attendaient tous les jours des dizaines de personnes qui avaient des questions à lui poser, des conseils à lui demander, etc. Il continuait à dispenser son enseignement au « beit hahoraah », et de là revenait à l'étude, puis de nouveau au beit din, puis à l'étude, jusqu'aux petites heures du matin.

« Dans sa vieillesse, j'ai vu de mes propres yeux comment le Rav amenait partout avec lui son appareil à oxygène pour respirer : à la yéchivah, à la prière, dans les cours, quand il allait au beit haoraah et au beit din, sans manquer un seul jour à son programme habituel. Ainsi il progressait, sans faiblir et sans changer quoi que ce soit à son ordre du jour si chargé, jusqu'à son tout dernier jour.

« Quiconque a vu de ses yeux ce spectacle impressionnant du Av Beit Din de Jérusalem, allant de la yéchivah à la synagogue et revenant à la yéchivah, en train d'étudier, de prier, d'enseigner la Torah, de donner des réponses halakhiques et de trancher au beit din, avec un masque à oxygène sur le visage, et un appareil sur roulettes qui le suivait partout, comprenait jusqu'où va le service que D. exige de nous, quelle perfection peut atteindre le service d'un juif qui sert son Créateur jusqu'à l'épuisement, et quel dévouement véritable, vraiment jusqu'aux dernières limites de la vie. C'était une merveille extraordinaire et effrayante. »

Il a levé la tête et continué à étudier

Son gendre, le Rav Elimélekh Rothman chelita, raconte :

« Tout le monde voyait chez mon beau-père que tous les jours de sa vie étaient remplis d'un immense effort pour étudier la Torah. Depuis que je le connais, alors que j'étais encore jeune homme à la yéchivat « Ets 'Haïm », où il était Roch Yéchivah, jusqu'à la toute fin de vie, il n'a pas arrêté d'étudier la Torah, même dans les circonstances les plus difficiles. Le dernier Chabbat de sa vie, j'étais chez lui pour Séouda Chelichit, et j'ai vu qu'il était extrêmement faible, sans la moindre force, c'est pourquoi je lui ai demandé s'il fallait augmenter l'arrivée d'oxygène.

« Après la havdala, j'ai été stupéfait de le voir prendre une Guemara. Je ne comprenais pas pourquoi il n'allait pas dormir, ou tout au moins se reposer quelques instants ! Il s'est mis à étudier, mais comme il souffrait d'un manque d'oxygène dans le sang, il s'endormait, et sa tête tombait vers la table. Mais mon beau-père se réveillait tout de suite et relevait la tête. Il continuait à étudier quelques lignes, et sa tête retombait. Avec d'immenses efforts, il relevait encore la tête et continuait à étudier, et ainsi de suite. Voyez jusqu'où allaient ses efforts pour étudier, sans prendre son état en considération ! »